



Communiqué de presse conjoint : Le Canada et les TNO annoncent la création d'un nombre net de 355 nouvelles places en garderie depuis 2021

Yellowknife, le 4 mars 2026 – Le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest (GTNO) et le gouvernement du Canada ont annoncé aujourd'hui la création d'un nombre net de 355 nouvelles places en garderies éducatives depuis le 30 septembre 2025. Dans le cadre de [*l'Accord entre le Canada et les Territoires du Nord-Ouest sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants à l'échelle du Canada – 2021 à 2026*](#), le territoire s'est engagé à créer 300 places pour les enfants âgés de 0 à 5 ans.

Ces places permettent de soutenir les familles et de créer des emplois dans les collectivités des Territoires du Nord-Ouest (TNO), laissant les parents retourner au travail ou à l'école tout en sachant que leurs enfants sont pris en charge dans des environnements sécuritaires et agréés.

Cette réalisation reflète le succès du partenariat entre le GTNO et le Canada visant à élargir l'accès à des services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants de haute qualité, grâce à une combinaison de financement territorial et fédéral dans le cadre de l'Accord entre le Canada et les Territoires du Nord-Ouest sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants à l'échelle du Canada – notamment le Fonds d'infrastructure pour l'apprentissage et la garde des jeunes enfants – et de l'Accord entre le Canada et les Territoires du Nord-Ouest sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants.

Cette réussite repose sur le dévouement des éducateurs, des organismes locaux, des membres de la collectivité et des gouvernements autochtones qui rendent l'existence de ces garderies possible dans les collectivités ténoises. Les nouvelles places créées soutiendront l'objectif du GTNO de mettre en place un système d'apprentissage et de garde des jeunes enfants inclusif et agréé, capable de répondre aux besoins de tous les enfants et de toutes les familles, notamment si ceux-ci ont besoin d'un soutien renforcé ou individualisé.

Quand il s'agit d'accéder aux services de garderies éducatives agréées, les familles des TNO et d'autres régions du Nord sont confrontées à des défis uniques par rapport au reste du Canada. Quatorze des trente-trois collectivités des Territoires du Nord-Ouest ne disposent toujours pas de garderies éducatives agréées pour les enfants de 0 à 3 ans. La réalisation de l'objectif du GTNO en matière de création de places en garderie met en lumière

l'importance de poursuivre le partenariat avec le Canada afin de mettre en place des approches garantissant l'équité pour les territoires, notamment en tenant compte des réalités du Nord telles que l'éloignement, la faible densité de population et les coûts d'exploitation plus élevés.

Le GTNO continue de travailler en étroite collaboration avec les organisations intéressées, les gouvernements autochtones et les particuliers afin d'élargir l'accès là où la demande existe.

Citations

« Nous offrons à davantage de familles ténosées des services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants abordables et de qualité. La création de plus de 300 nouvelles places en garderie est une étape importante qui permet aux enfants d'apprendre et aux parents de trouver la stabilité dont ils ont besoin pour travailler ou étudier. Or, notre travail n'est pas terminé. Nous continuerons à travailler de concert avec le gouvernement du Canada pour garantir un financement équitable et durable qui tienne compte des réalités particulières des territoires et donne à davantage de collectivités ténosées l'accès à des garderies agréées. »

- **L'honorable Caitlin Cleveland, ministre de l'Éducation, de la Culture et de la Formation du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest**

« Nous renforçons les collectivités en réduisant les coûts pour les familles. Avec plus de 300 nouvelles places en garderies éducatives aux TNO, nous veillons à ce que davantage de parents et d'aidants aient accès à des services de garde abordables et de grande qualité. Parallèlement, nous créons de bons emplois à l'échelle locale, aidons les parents à retourner au travail et veillons à ce que leurs enfants aient le meilleur départ possible dans la vie. »

- **L'honorable Rebecca Alty, ministre des Relations Couronne-Autochtones et députée fédérale pour les Territoires du Nord-Ouest**

Faits en bref

- Quelle que soit l'option de garde d'enfants choisie par les parents, l'allocation canadienne pour enfants (ACE) offre un soutien direct et non imposable qui aide environ 3,5 millions de familles, dont plus de 6 millions d'enfants chaque année. Bien que les familles puissent utiliser cette prestation comme elles le souhaitent, pour beaucoup d'entre elles, elle permet de réduire considérablement le fardeau des frais de garde d'enfants – dans certains cas, elle élimine les frais complètement grâce aux investissements fédéraux, provinciaux et territoriaux visant à réduire les frais de

garde d'enfants au sein du système canadien d'apprentissage et de garde des jeunes enfants.

- Les garderies éducatives agréées aux TNO sont détenues et exploitées par des organismes sans but lucratif, des gouvernements et des organisations autochtones, des administrations communautaires et des particuliers exploitant des garderies à domicile. La création de nouvelles places est motivée par le dévouement de ces exploitants, la forte demande des utilisateurs et le soutien du GTNO, notamment par l'entremise du Fonds des infrastructures pour la petite enfance, qui aide les organismes à planifier et à développer de nouvelles garderies.
- Le GTNO fournit des ressources à toutes les garderies éducatives agréées, conformément au *Règlement sur le service d'apprentissage et de garde des jeunes enfants*, notamment ce qui suit :
 - [Prime pour expérience nordique offerte aux employés de garderies en établissement](#)
 - [Prime pour éducateurs autochtones offerte aux employés de garderies en établissement](#)
 - [Financement dédié pour les salaires](#)
 - [Financement flexible pour le soutien opérationnel](#)
 - [Fonds des infrastructures pour la petite enfance](#)
 - [Financement pour le programme de santé et de sécurité à l'intention des garderies en établissement](#)
 - [Fonds pour de nouvelles places en garderie à l'intention des garderies en établissement](#)
 - [Programme de soutien à l'inclusion et à la participation des enfants](#)
 - [Perfectionnement professionnel gratuit](#)
 - [Aide pendant le processus d'agrément](#)
 - [Bourse d'études en apprentissage et en garde des jeunes enfants](#)
- Le GTNO met à jour les chiffres relatifs aux places en garderies éducatives agréées deux fois par année, au printemps et à l'automne. Ils sont disponibles [ici](#).

Liens connexes

- [Accord entre le Canada et les Territoires du Nord-Ouest sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants à l'échelle du Canada – 2021 à 2026](#)
- [Règlement sur le service d'apprentissage et de garde des jeunes enfants](#)
- [Loi sur le service d'apprentissage et de garde des jeunes enfants](#)
- [Places en garderies éducatives du GTNO](#)

Les représentants des médias sont priés de s'adresser à :

Communications du Conseil exécutif

Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest

presssecretary@gov.nt.ca

Relations avec les médias

Emploi et Développement social Canada

819-994-5559

media@hrsdc-rhdcc.gc.ca

[Suivez-nous sur X \(Twitter\)](#)

[Suivez-nous sur Facebook](#)